3 - Haut Rhône

Arve - HR_06_01

FRDR555c l'Arve de l'aval de Bonneville à la confluence avec la

Ménoge

Cours d'eau

Etat écologique : Moyen Objectif: bon potentiel 2027

Motivations en cas de FT recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet continuité, morphologie, hydrologie, d'une adaptation : substances dangereuses, matières

organiques et oxydables

Etat chimique sans ubiquiste : Bon Objectif: 2015 Objectif 2015 Etat chimique avec ubiquiste : Bon

MEFM

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Commentaire

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état			
Pression à traiter :	Altération de la continuité		
	MIA0301	Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	
Pression à traiter :	Altération	de la morphologie	
	MIA0204	Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau	
	MIA0601	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide	
	MIA0602	Réaliser une opération de restauration d'une zone humide	
Pression à traiter :	Altération de l'hydrologie		
	RES0801	Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau	
Pression à traiter :	Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)		
	ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement	
	GOU0101	Réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)	
	IND0201	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)	
	IND0601	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux sites industriels)	
	IND0901	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur	
Pression à traiter :	Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances		
	ASS0502	Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations >=2000 EH)	
Pression à traiter :	Pollution p	fonctionnement du système d'assainissement récepteur ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	

Ouvrages continuité à traiter			
Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage		
ROE57738	Seuil STEP		